

ATOLICHEN B1023



Anti-mousse, algicide, fongicide concentré
pour toitures, façades, polyesters, courts de tennis, terrasses, clôtures, fibrociment.

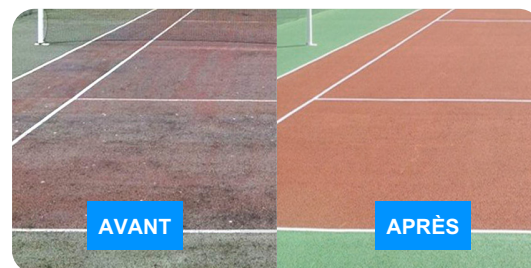
PROPRIÉTÉS ET UTILISATION

Ne laissez pas vos toitures, vos façades se dégrader, nettoyez-les ou entretenez-les efficacement grâce au démoussant **ATOLICHEN** qui s'attaque aux verdissements légers comme à la mousse épaisse.

ATOLICHEN élimine toutes traces de verdissement constaté dans les atmosphères humides et provoqué par les algues vertes qui ont la particularité de s'étaler sur les surfaces les plus arides car elles ont une exigence nutritionnelle extrêmement réduite. Ces algues qui forment un tapis glissant et inesthétique, constituent un micro sol, support idéal pour le développement des mousses et lichens qui ont un accrochage supérieur sur les toitures légèrement poreuses.

ATOLICHEN évite les infiltrations et les tâches au plafond car l'eau et l'humidité suivent la racine. Pendant la période hivernale, il faut augmenter la puissance du chauffage pour supprimer cette humidité.

Pour les plaques transparentes en polyester et en verre, où cette mousse s'est formée, il y a diminution de la lumière. Après un bon nettoyage, on peut gagner matin et soir, jusqu'à trois heures de lumière, il est donc important de traiter ces algues et ces mousses qui sont à l'origine de la dégradation des matériaux avec **ATOLICHEN**.



MODE D'EMPLOI

SUPPORT : toitures, terrasses, terrains de tennis, bordures murs, façades, allées ou toutes surfaces en extérieurs (produit inerte sur gazon, et plantes)

- Enlever les talus de mousses ou passer un nettoyeur à haute pression (80 bars à 45 °) pour avoir un résultat instantané.
- **Système préventif** :
Diluer **ATOLICHEN** à raison de 1 pour 9 dans l'eau puis vaporiser à saturation sur le support
- **Système curatif** :
Diluer **ATOLICHEN** à raison de 1 pour 4 dans l'eau puis vaporiser à saturation sur le support.
- Laisser agir 48 heures sans pluie.
- **CONSUMMATION** :
1 litre de produit prêt à l'emploi pour 5 à 10 m² selon la porosité du support.

⚠ IMPORTANT :

Les mousses se noircissent et se détruisent au-delà d'un mois.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Agiter le bidon avant emploi. Stocker à l'abri du gel.

Il est conseillé de traiter par temps sec et calme pour éviter les projections sur les surfaces voisines.

Après traitement sur toitures, façades, il faut nettoyer par brossage ou au nettoyeur haute pression, ou attendre que les intempéries décrochent les mousses de la toiture.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire les étiquettes et les informations concernant le produit.

Biocide TP10 N° d'inventaire 10310.

FDS consultable sur notre site : www.atochim.fr

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL

GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqué par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



4 Lotissement Artisanal Housquit - 40530 Labenne
Tél. 05 59 45 63 03 - Fax 05 59 45 64 30
Email : atochim@wanadoo.fr - www.atochim.fr

SARL au capital de 30 000 € - RCS Dax 480 154 202 (2004 B 528)
SIRET 480 154 202 00026 - APE 4644Z
TVA intracommunautaire FR 08 480 154 202